

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master

Civilisations: histoire, patrimoine et

sources

Université de Poitiers



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Civilisations : histoire, patrimoine et sources* est une formation récente puisque fondée en 2009. Elle rassemble des enseignants-chercheurs de quatre disciplines (histoire, histoire de l'art, archéologie, musicologie). Les méthodes et l'épistémologie propres à l'histoire sont au cœur de la démarche de formation, avec en outre un souci de transdisciplinarité.

Les objectifs poursuivis sont l'acquisition de méthodes d'analyse des sources (lecture, critique et exploitation), de compréhension des enjeux historiographiques et épistémologiques des sciences historiques et d'acquisition de technologies actualisées pour la pratique historique et musicologique. La mise en œuvre de ces objectifs s'effectue à travers l'initiation à la recherche et l'acquisition de compétences professionnelles (notamment dans les domaines de la culture, des archives, du patrimoine, de la musique et du multimédia).

Ce master est structuré en quatre spécialités : Civilisation antique et médiévale (A) ; Époques moderne et contemporaine (B) ; Patrimoines, musée et multimédia (C) ; Musique : recherche et pratiques d'ensemble (D).

Les débouchés sont liés aux compétences professionnelles. La formation permet notamment de préparer des concours des fonctions publiques d'État et territoriale et une insertion professionnelle dans des domaines comme les médias et métiers de la communication, la restauration et la valorisation du patrimoine, les services culturels, l'enseignement, la pratique orchestrale. Une poursuite d'études en doctorat est également envisageable.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont cohérents et réalistes, visant à améliorer les connaissances et compétences des étudiants en méthodologie et dans des champs d'études bien identifiées au moyen de quatre spécialités. Le master *Civilisations : histoire, patrimoine et sources* apporte un complément à la culture générale acquise en licence (en histoire, histoire de l'art, archéologie, musicologie) et fournit des outils méthodologiques et épistémologiques indispensables pour la maîtrise du domaine. L'initiation à la recherche permet d'envisager une poursuite d'études en doctorat. La maîtrise et l'interprétation des sources sont au cœur du projet d'étude. Les débouchés professionnels directs ou indirects (préparation à des concours) sont nombreux et bien mentionnés dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des quatre spécialités.

Les métiers et poursuites d'études sont bien ciblés et concernent la recherche (doctorat), l'enseignement, le patrimoine et la culture (dont plus spécifiquement les métiers de musicien à l'issue d'une des quatre spécialités), les archives, la fonction publique d'État et territoriale.

Organisation

Le master Civilisations : histoire, patrimoine et sources est organisé en quatre spécialités : Civilisation antique et médiévale (A), Époques moderne et contemporaine (B), Patrimoines, musée et multimédia (C), Musique : recherche et pratiques d'ensemble (D). Il existe un tronc commun en première année (M1) entre les trois spécialités A, B et C. La spécialité C débute en deuxième année (M2). En revanche, la spécialité D est largement autonome dès le M1.

Les spécialités partagent des enseignements en commun, mais de façon inégale. Entre les spécialités A et B existent des enseignements mutualisés en M1: enseignements principaux et complémentaires notamment, enseignements d'ouverture, outils, informatique, langue étrangère. La différenciation se renforce en M2: les enseignements se spécialisent et la rédaction d'un mémoire de recherche représente une part élevée de l'évaluation en spécialité A et B (27 sur 60 ECTS - European Credit Transfer System). La spécialité C offre en M2 des enseignements spécifiques sur le patrimoine et les institutions culturelles (musées, régies, ect.), ainsi que des outils dédiés. Un stage est obligatoire. La spécialité D Musique: recherche et pratiques d'ensemble se subdivise en trois domaines: Orchestre classique et romantique, Musique ancienne, Nouvelles musiques et création. Les étudiants d'histoire et d'histoire de l'art peuvent suivre un enseignement de musicologie en unité complémentaire mais ils sont peu nombreux à profiter de cette opportunité.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Civilisations*: histoire, patrimoine et sources est bien intégré au sein du champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA), mais aussi de l'UFR Lettres et langues. Il est adossé à de solides structures de recherche locales: trois laboratoires dont une unité mixte de recherche (UMR 7302, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CESCM) et deux équipes d'accueil (EA 3811, Hellénisation et romanisation dans le monde antique - HERMA; EA 4270, Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie - CRIHAM); une fédération de recherche (FED 4229, Territoires); une Maison des sciences de l'Homme et de la société (MSHS de Poitiers); une école doctorale (ED 525, Lettre, pensée, arts et histoire). La fédération Territoires permet une collaboration avec des géographes et des juristes.

Les relations avec l'environnement socio-économique sont importantes : elles sont tissées avec des structures administratives et culturelles à Poitiers et Niort mais aussi de façon extrarégionale (Fondation Royaumont, Bibliothèque nationale de France à Paris, *Hochschule der Künste Bern* en Suisse).

Des partenariats pédagogiques ont été établis avec d'autres masters au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) et au-delà (Tours, La Rochelle, Limoges, Paris, Lyon, Bruxelles, Bâle, Genève), ainsi qu'avec l'École du Louvre à Paris. La spécialité D a créé des relations avec des masters plus éloignés en France et à l'étranger. Des conventions ont été signées avec l'association Abbaye aux Dames - Académies musicales de Saintes et avec le Centre d'études supérieures musique et danse (CESMD) basé à Poitiers.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend 69 intervenants dont 53 enseignants et enseignants-chercheurs (tous historiens, historiens de l'art, archéologues ou musicologues), trois professeurs associés et 13 intervenants extérieurs (dont sept interviennent uniquement dans la spécialité B). Elle permet un encadrement efficace en assurant des enseignements spécialisés qui répondent aux besoins de la formation. Toutefois, le profil des intervenants est peu diversifié (aucun sociologue, géographe, civilisationniste, politologue, etc.). Certains intervenants sont issus des institutions culturelles et patrimoniales (directeur des archives départementales de la Vienne, directeur du Fonds régional d'art contemporain, consultants, architectes, musiciens d'orchestre, etc.). Les intervenants extérieurs assurent des formations surtout en M2 et, pour une part minoritaire, en complément des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs.

Cette équipe se réunit à un rythme trimestriel. Toutefois, compte tenu de la diversité des différentes spécialités, qui ont chacune leur responsable et leur organigramme, il serait utile de connaître la façon dont sont assurées les relations entre spécialités et s'il existe des réunions propres à chaque spécialité.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Entre 2011-2012 et 2015-2016, les effectifs étudiants ont fluctué entre 71 et 103 en M1, entre 70 et 81 en M2. Ils sont donc relativement stables en M2. L'attractivité par rapport à d'autres établissements a en revanche beaucoup varié : de plus de 50 % en 2014-2015 à moins de 25 % en 2011-2012 et 2015-2016 en M1 ; beaucoup moins en M2, entre 15 et 25 %. Le nombre d'étudiants en spécialité D est faible mais équivalent en M1 et M2 (entre cinq et 11 par an à chaque niveau), ce qui montre le caractère sélectif et très spécialisé de cette formation.

La réussite académique globale varie entre 60 et 70 % en M1 entre 2011-2012 et 2014-2015 ; entre 70 et 75 % en M2 durant la même période (sauf en 2013-2014 où elle est descendue à 55 %). Les documents fournis ne permettent pas de mesurer les réussites académiques par spécialité.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés entre 2011 et 2013 est convenable trente mois après l'obtention du diplôme : 60 % des diplômés ont répondu et les deux tiers d'entre eux ont un emploi. Toutefois, 39 % seulement de ces emplois sont stables (contrats à durée indéterminée et assimilés) et les deux tiers des emplois occupés sont en

adéquation avec le niveau de la formation. Trente mois après l'obtention du diplôme, 13 % des répondants sont inscrits en doctorat, soit quatre doctorants, ce qui pourrait être amélioré (mais on ignore si tous les doctorants ont répondu à l'enquête).

Place de la recherche

La place de la recherche est importante mais inégale selon les spécialités.

Les spécialités A et B sont fortement adossées aux activités des laboratoires de recherche, avec un appui des enseignants-chercheurs qui encadrent la formation, mais aussi avec une intervention des doctorants. Les étudiants du master reçoivent une formation approfondie à la recherche sanctionnée par la rédaction d'un mémoire en spécialités A et B. Ils prennent part à des journées d'études, des séminaires, des expositions culturelles. Leurs travaux de recherche sont valorisés dans le cadre de ces manifestations scientifiques et de publications.

La recherche est moins mise en avant, et c'est logique, dans les spécialités C et D. Toutefois, les étudiants de la spécialité C bénéficient en M1 d'une formation similaire aux spécialités A et B (dont ils sont issus) et, en M2, de projets tutorés dans le cadre des contrats de plan État-région (CPER). En spécialité D, les étudiants sont formés à la critique des sources musicales et à l'analyse du discours méthodologique. Une édition critique d'œuvre musicale est demandée.

Place de la professionnalisation

Les spécialités C et D apparaissent comme davantage professionnalisées que les spécialités A et B. Dans les spécialités A et B, la professionnalisation est liée essentiellement aux métiers de l'enseignement (la rédaction d'un mémoire renforce les compétences pour passer les concours d'enseignement, dont le concours d'agrégation d'Histoire), de la recherche, ainsi que de l'archive. Pour les spécialités C et D, la professionnalisation vise des secteurs comme la culture, au sens large, et plus spécifiquement le domaine du multimédia ou la participation à des ateliers portant sur le patrimoine (pour la spécialité C) ; la spécialité D s'appuie sur une pratique professionnelle musicale reconnue.

Les liens avec le monde professionnel se fondent sur des ateliers obligatoires concernant le patrimoine (spécialité C) et sur le rôle de l'association Abbaye aux Dames - Académies musicales de Saintes (spécialité D).

Il existe une fiche RNCP et une annexe descriptive au diplôme (ADD) pour chaque spécialité : elles sont toutes quatre claires sur les activités, les compétences données et les secteurs d'activité accessibles.

Place des projets et des stages

Les stages n'occupent pas une place centrale dans la formation. Ils sont inégaux par leur nombre et leur longueur selon les spécialités. Les projets tutorés n'existent que dans la spécialité C.

Les stages sont facultatifs en M1, obligatoires mais courts en M2 des spécialités A et B (deux à trois semaines), ce qui ne permet pas souvent une bonne connaissance du milieu professionnel dans lequel ils sont effectués. En spécialité C, le stage obligatoire peut être plus long mais la durée minimale est seulement de trois semaines. En spécialité D, les stages sont courts mais intensifs et concernent la pratique musicale lors de chaque semestre du M1 et du M2 (huit à 10 jours obligatoires en M2).

Les stages sont évalués et donnent lieu à l'octroi de trois à 15 ECTS selon la spécialité (en spécialité C, le stage représente une UE de 15 ECTS en M2).

Place de l'international

La place de l'international est assez faible. Les partenariats étrangers sont nombreux mais sous-utilisés. Il existe des accords Erasmus (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*) avec 66 universités européennes. Entre 2012 et 2016, la mobilité Erasmus n'a été utilisée que par neuf étudiants du master *Civilisations : histoire, patrimoine et sources*, soit une moyenne d'environ deux par an. La mobilité entrante est un peu supérieure, d'environ cinq par an. En spécialité D, quelques recrutements sur concours ont lieu à l'international mais cette information est peu claire et on ignore de quel concours il s'agit. Les stages sont rarement réalisés à l'étranger.

Les échanges d'enseignement avec les universités étrangères se font principalement par le système des professeurs invités. Des partenariats étrangers sont développés surtout dans la spécialité D.

L'enseignement se fait en français. Quelques cours de la spécialité D sont donnés en anglais. Les domaines étrangers semblent peu ou pas traités par ailleurs. Les étudiants peuvent suivre les enseignements et utiliser les ressources de la Maison des langues, centre de certification en langues agréé.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Bien que le recrutement soit théoriquement ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales, sont privilégiés les étudiants d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie (en spécialités A, B et C) et les étudiants de musicologie (en spécialité D). En spécialité D, le recrutement est très sélectif

dès le M1 puisque conditionné à la possession d'un diplôme spécifique (diplôme national supérieur professionnel et licence de *Musique* et/ou *Musicologie*; ou Bachelor d'interprète acquis dans un établissement étranger; ou diplôme d'État de professeur de musique et licence de *Musique* et/ou de *Musicologie*).

Dans toutes les spécialités, le passage en M2 est désormais sélectif et conditionné aux résultats obtenus en M1 en fonction des résultats, du projet de l'étudiant et des capacités d'accueil du master. Il existe des possibilités de recrutement en M2 pour des étudiants venant d'autres masters, mais la mise en œuvre de cette possibilité n'est pas documentée. Peu de choses sont entreprises dans les domaines des « passerelles » et « dispositifs d'aide à la réussite ».

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement s'effectue sous forme de cours magistraux et de séminaires complétés par des travaux dirigés en langue, en informatique et pour l'apprentissage de la rédaction d'un mémoire de recherche. Des ateliers pratiques et des voyages d'étude complètent la formation dans les spécialités A, B et C. La pratique instrumentale fait partie intégrante de la formation en spécialité D.

La place du numérique dans l'enseignement est importante et adaptée aux différentes spécialités, avec notamment : des ateliers informatiques en spécialités A et B, l'enseignement de différents outils multimédias et d'utilisation de techniques pour l'archéologie en spécialité C, la formation à l'utilisation de logiciels spécialisés en spécialité D. Peu d'enseignement de/en langues (et cultures) étrangères sont donnés.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et l'adaptation aux étudiants en situation de handicap répondent aux critères définis par l'Université de Poitiers.

Evaluation des étudiants

Les étudiants sont évalués sur différents types d'exercice, conformément aux attentes pour ce type de formation : écrits, oraux, rapports, mémoire. La semestrialisation est effective. La rédaction progressive du mémoire de recherche donne lieu à une soutenance à la fin de chaque année de master. La composition des jurys évaluant les mémoires varie en fonction de la spécialité mais doit comporter toujours au moins deux enseignants-chercheurs. Des professionnels peuvent siéger dans le jury, notamment en spécialité C où cela est prévu systématiquement.

Il existe un jury pour chaque année de master et pour les quatre spécialités de master. Ce jury se réunit une fois par semestre. Les modalités de contrôle des connaissances sont modifiables chaque année mais doivent être validées par le Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences attendues sont décrites à travers les types d'exercice demandés dans chacune des spécialités. Du fait même de l'initiation à la recherche et des travaux sur les sources, ainsi que de l'utilisation d'outils spécifiques, ces compétences sont évaluées au fur et à mesure de la formation : la plupart des UE valident l'acquisition des compétences autant que des savoirs. Toutefois, il n'existe pas de portefeuille de compétences.

Le renforcement de l'approche et de l'évaluation par compétences fait partie des objectifs de l'Université de Poitiers avec l'appui du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP). Des journées de formation autour de ces questions existent, mais on ne sait pas si l'équipe du master les a investies.

Il existe une annexe descriptive au diplôme (ADD) par spécialité, soit quatre au total. Ces suppléments au diplôme sont rédigés avec clarté et remplissent leur fonction auprès des étudiants ou futurs étudiants du master *Civilisations*: histoire, patrimoine et sources. Ils précisent notamment les compétences scientifiques, techniques, disciplinaires et transversales acquises avec le diplôme.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par le service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université de Poitiers. Rien de spécifique n'est mis en œuvre dans ce domaine par la formation.

Le nombre de réponses aux enquêtes sur le devenir des étudiants après six et 30 mois représente environ deux tiers des diplômés. Les enquêtes permettent de connaître les débouchés professionnels et le taux de satisfaction des diplômés. La spécialité D n'a pas fait l'objet d'une enquête. Compte tenu de sa forte spécificité, il serait utile de l'intégrer dans le suivi à l'avenir.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'évaluation de la formation par les étudiants s'appuie sur un questionnaire élaboré au niveau de l'Université. La partie portant sur le contenu des formations et les modalités d'évaluation est exploitable pour le suivi de la formation mais la finesse du questionnaire ne permet pas de descendre à l'échelon des UE et reste un outil très global. L'enquête n'a porté que sur le M1, ce qui n'est pas très judicieux car les étudiants n'ont pas encore une vision globale de la formation.

Le taux de participation est faible : entre 16 et 18 % des étudiants interrogés ont répondu entre 2013 et 2016. La formation est globalement appréciée par les répondants (programme et contenu, relation avec l'équipe pédagogique). Cependant, la communication sur les modalités d'évaluation et la préparation au projet professionnel font l'objet d'avis plus partagés. Il faut rester prudent sur ces évaluations qui portent sur des effectifs très faibles. Un conseil de perfectionnement existe, apparemment au niveau du master, et non pas par spécialité, mais sa mise en œuvre est mal explicitée et semble compliquée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Originalité du projet d'ensemble (autour des sources et de l'épistémologie) et des spécialités *Patrimoines, musée* et multimédia et *Musique : recherche et pratiques d'ensemble* en particulier.
- Richesse des contenus de la formation et forte ambition méthodologique fondée sur des outils multiples et des compétences spécifiques.
- Bonne intégration dans le paysage local, national et international, tant universitaire que professionnel grâce à des liens importants avec les milieux professionnels dans les domaines de la culture et du patrimoine (surtout pour les spécialités *Patrimoines, musée et multimédia* et *Musique : recherche et pratiques d'ensemble*.
- Équipe pédagogique solide en nombre, en qualification et composée à la fois de titulaires et d'intervenants extérieurs.

Points faibles:

- Manque de lisibilité de la structure qui donne l'impression d'un master à « deux vitesses » (les spécialités Civilisation antique et médiévale et Époques moderne et contemporaine sont très proches l'une de l'autre mais les deux autres sont très spécifiques, et la spécialité Musique : recherche et pratiques d'ensemble entretient peu de rapports avec le reste de la formation).
- Professionnalisation de la formation insuffisante, notamment pour les spécialités *Civilisation antique et médiévale* et *Époques moderne et contemporaine*.
- Manque d'attractivité vis-à-vis d'étudiants extérieurs à l'Université de Poitiers et faible internationalisation dans l'ensemble.
- Des taux de réussite relativement bas en M1 et M2 pour un niveau master (notamment en M1).
- Questions de l'autoévaluation, du suivi des diplômés et de l'approche par compétence à mieux prendre en compte par l'équipe.

Avis global et recommandations:

Le master *Civilisations*: histoire, patrimoine et sources de l'Université de Poitiers est une formation originale et bien intégrée dans son environnement, appuyée sur des compétences techniques et des structures de recherche solides. Elle gagnerait à s'internationaliser, à se professionnaliser encore plus, à diversifier son équipe pédagogique (s'agissant des disciplines d'origine des enseignants-chercheurs), ainsi qu'à développer des procédures d'autoévaluation et de suivi des diplômés qui lui soient propres. Si la spécialisation progressive entre M1 et M2 devrait être maintenue, elle devrait mieux englober la spécialité *Musique*: recherche et pratiques d'ensemble en développant les passerelles entre la musicologie et les autres domaines de formation, au moins en M1.

Observations de l'établissement



Poitiers, le 24/05/2017

Objet: Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013831 - master « civilisations : histoire, patrimoine et sources ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « civilisations : histoire, patrimoine et sources », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.

V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers et par délégation, la Vice Présidente Virginie Laval